

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE KIFFIS
Séance du 28 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur LERCH Michel, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures.

Présents :

Monsieur : LERCH Michel, Maire

Mesdames: MEISTER Carine, STICH Suzanne et WALTHER Marie Christine

Messieurs: BECK Yves, LINDER Eloi, HENNER Jérémy, JUNG Franck, MERIGNAC Jean et RIVELLO Grégory

Ordre du jour :

- Approbation du dernier conseil
- Résiliation de bail CHRISTEN Sanny – annulation des titres de recettes du loyer de mars 2025 et des charges de l'année 2024
- Travaux rue des Forges
- Divers

A été nommée secrétaire de séance : MERIGNAC Corinne, secrétaire de mairie

2025-3-1 : Approbation du compte-rendu de la séance du 31 mars 2025

Monsieur le Maire s'assure que tous les conseillers ont pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance qui leur a été transmis.

Le procès-verbal de la réunion du 31 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2025-3-2 : Annulation des titres de recettes du loyer de mars 2025 et des charges de l'année 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur CHRISTEN Sanny ancien locataire du logement communal situé au 3a rue de l'école a résilié son bail au 31 mars 2025, et que ce dernier avant de quitter son logement a effectué des travaux d'isolation pour le compte de la commune, contribuant ainsi à l'amélioration du bâtiment sans grosses dépenses pour la collectivité.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder au locataire en guise de compensation, de loyer du mois de mars 2025 et le solde des charges de l'année 2024 et propose d'annuler les titres de recettes du loyer du mois de mars 2025 pour un montant de 681.34 € et le titre du solde des charges de l'année 2024 pour un montant de 550.61 €.

Monsieur le Maire explique que cette démarche vise à compenser ces travaux, qui, grâce à l'intervention du locataire, ont finalement coûté bien moins cher à la commune.

Le conseil municipal après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire décide par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- d'annuler le titre de recette numéro 56 d'un montant de 681.34 € se rapportant au loyer du mois de mars 2025
- d'annuler le titre de recette numéro 28 d'un montant de 550.61 € se rapportant au solde des charges de l'année 2025
- autorise monsieur le Maire à procéder à ces annulations d'écritures comptables.

2025-3-3 : Travaux de réfection de la voirie rue des Forges – approbation du devis

Le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de l'entretien et de la mise en sécurité du réseau routier communal, il apparaît nécessaire d'engager des travaux de réfection de la voirie situés rue des Forges.

Un devis a été établi par l'entreprise EUROVIA ALSACE LORRAINE 84 rue de Mulhouse 68170 RIXHEIM, pour un montant total de **38 048.35 € TTC**, comprenant un enduit bi couche.

Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité routière, la circulation des usagers et l'esthétique de l'espace public.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide** par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

1. D'approuver le principe et la réalisation des travaux de réfection de la voirie tels que présentés.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.
3. Dis que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de l'exercice 2025, section de fonctionnement article 615231.

Points d'informations divers

- Mme WALTHER Marie Christine et M BECK Yves, délégués de la commission Brigade Verte, font le compte-rendu de la dernière réunion à laquelle ils ont assisté.
- Dates à retenir :
 1. Journée citoyenne le samedi 17 mai 2025
 2. Tour d'Alsace le samedi 2 août après-midi

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance à 19h28

La secrétaire de séance
Corinne MERIGNAC

Le Maire
Michel LERCH